



Rapport des juges principaux

Nom de l'hippodrome	Mohawk	Campbellville		
Date	Le vendredi 2 novembre 2018	Heure de départ	19 h 10	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Couvert (Temp. : 5° C)			
État de la piste	Courses 1 à 10 : Bonne (Variante 1 sec)			
Nombre de courses	10	Nombre de courses de qualification	Nombre total d'inscriptions	168
Total des paris mutuels	1 798 043 \$			
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant

Juge principal Lawrence, Don	Juge associé Minler, Jeff	Juge associé Stiff, Allan
--	-------------------------------------	-------------------------------------

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)

COURSES

Course 1 – Bid Writer a été examinée par le vétérinaire de la CAJO Dr. John McCall, qui l'a inscrite sur la liste des vétérinaires pour maladie; elle a aussi été mise sur la liste de qualification pour la performance et l'entraîneur Richard Moreau a été avisé.

Jody Jamieson a été trouvée coupable d'avoir enfreint le règlement 22.19 de la CAJO en omettant de garder les deux pieds dans les étriers et condamnée à une sanction pécuniaire de 300 \$ - SB50723.

Course 2 – Enquête : Le no 3 Southwind Spartan, mené par Sylvain Filion, était à l'extérieur du poteau de remboursement, tel que confirmé par Trakus. Remboursement de 41 097 \$.

Vidéo de l'enquête : <https://youtu.be/SevqvrJEc1o>

Le no 8 P L Louigi, mené par Mike Saftic, portait des entraves brisées et a été

signalé pour bris d'équipement après le poteau de 1/2.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Enquête : Examen de la course après le départ du no 5 Bit Of Luck, monté par Sylvain Filion. Aucune infraction.

Vidéo de l'enquête : <https://youtu.be/zlsrrY7IXxo>

Nouvel alcootest pour les meneurs.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

RÉCLAMATIONS

Course 1 – Nomatterwhen (1) a été réclamé pour 11 250 \$ par Larocque Racing Inc., entraîneur Marty Fine.